

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Les intrigues hitlériennes en Autriche.
En Angleterre,
on dénonce le réarmement de l'Allemagne.
La lutte des partis en Irlande.**

L'officieuse *Reichspost* de Vienne vient de faire des révélations extrêmement graves sur les intrigues du gouvernement de Berlin en Autriche. Elle a publié une série de documents desquels il appert que les hitlériens d'Allemagne ont créé en Autriche une organisation de propagande et d'espionnage destinée à remplacer l'organisation ouverte qu'ils possédaient et qui a été dissoute par un décret, il y a deux mois.

Cette organisation clandestine relève du service hitlérien de politique étrangère qui est une doublure inofficielle du ministère des affaires étrangères de Berlin, qu'il dirige de la coulisse.

Elle a pour tâche de fomenter en Autriche l'opposition contre le gouvernement en agissant essentiellement dans le domaine économique, par une pression exercée sur les industriels autrichiens, pour les tourner contre le chancelier Dollfuss.

La légation d'Allemagne à Vienne trempe dans cette conspiration. La *Reichspost* publie des pièces desquelles il ressort que le courrier diplomatique sert à transmettre la correspondance entre l'organisation hitlérienne clandestine d'Autriche et le service de politique étrangère hitlérien de Berlin.

L'organisation clandestine hitlérienne pratique aussi l'espionnage et entretient des agents jusque dans l'entourage des membres du gouvernement de Vienne pour la renseigner sur leurs faits et gestes et leurs projets.

On voit que le parti du relèvement national allemand pratique un machiavélisme qui jure avec ses belles déclarations sur la régénération des mœurs politiques. En outre, la guerre acharnée qu'il fait à un peuple frère pour le dominer ne s'accorde guère avec le culte qu'il affiche pour la race germanique et ne cadre pas bien avec ses poses de champion de l'égalité entre toutes les nations.

* *

Presqu'en même temps que le *Journal*, de Paris (articles de M. Géo London), le *Sunday Referee*, de Londres, a, comme on sait, ouvert une enquête sur le réarmement de l'Allemagne. Nous avons donné, lundi, les conclusions auxquelles était arrivé le journal anglais :

1^o Grâce notamment à des réductions de dépenses au détriment des chômeurs et des victimes de guerre, le budget de 1933 comporte un solde de 800 millions de marks, dont l'utilisation demeure inconnue. Cette somme constitue sans doute « la caisse publique et principale qui couvre les achats d'armes ».

2^o Bien que les besoins de l'industrie allemande tendent vers zéro, les importations de certaines matières premières se sont subitement mises à augmenter. Au premier rang de ces matières, figurent le fer et le cuivre, indispensables pour la production des fournitures de guerre.

3^o Le journal anglais en question a publié la liste — divisée en cinq rubriques — des usines respectivement consacrées à la fabrication de chars d'assaut, de canons, d'armes à feu, de lance-mines et de munitions. Il précise notamment qu'une filiale des usines Krupp « vient d'achever la mise au point d'un canon colossal qui — par son calibre, sa portée et sa puissance explosive — est un véritable miracle technique balistique ».

L'inquiétude que marquent ces enquêtes est révélée encore par les discours d'hommes d'Etat anglais éminents, tel M. Winston Churchill.

M. Churchill a, en effet, dans un discours tout récent, marqué les craintes que l'activité

hitlérienne suscite en Autriche, au Danemark, en Suisse et en Belgique.

L'Allemagne, pourtant, n'est encore que partiellement armée. Que sera-ce quand elle aura eu le temps de porter ses armements au point où elle le désire ?

Après avoir blâmé les efforts que certains politiciens britanniques ont faits pour pousser la France à affaiblir une armée qui est « la garantie la plus sûre de la paix européenne, M. Churchill a déclaré : « J'espère que le gouvernement national tiendra à s'assurer que les forces de la Couronne sont maintenues dans un état de complète efficacité, que la Grande-Bretagne possède les approvisionnements et les usines de munitions qui lui sont nécessaires, et que le pays demeure suffisamment fort pour faire sentir sa présence quand il s'agira de la paix, et, en cas de guerre, pour maintenir une neutralité efficace, à moins que de notre propre gré nous nous décidions pour l'intervention. »

Il faut se rappeler, a conclu l'ancien ministre britannique, que « l'heure des faiblesses de la Grande-Bretagne est toujours l'heure des dangers pour l'Europe ».

Nous avons dit, samedi, que de graves incidents étaient à craindre, en Irlande, à Dublin, pour dimanche, en raison de l'attitude de l'organisation fasciste des « Chemises bleues », qui menaçait d'entrer en conflit avec les forces de police gouvernementales.

On sait, en effet, que, le gouvernement de Valera ayant fait connaître son intention d'interdire un défilé des « Chemises bleues », le chef de cette organisation, le général O'Duffy, ancien directeur de la police irlandaise, qui s'est séparé de M. de Valera, avait décidé de passer outre à cette défense.

Mais, dans l'intervalle, des négociations sont intervenues, car, aux dernières nouvelles, samedi, on a annoncé, d'une part, que M. de Valera avait maintenu son interdiction, « les buts et les méthodes de l'organisation des « Chemises bleues » étant nettement opposés à la liberté des citoyens de l'Etat libre et aux intérêts de la paix et de l'ordre », et le général O'Duffy avait fait connaître, d'autre part, que, « dans l'intérêt de la paix », il avait décidé de renoncer à la manifestation projetée.

Cependant, la ville de Dublin présentait, samedi et dimanche, l'aspect d'une cité en état de siège. Tous les points stratégiques étaient occupés par des forces armées. On redoutait des désordres parce que des milliers de « Chemises bleues », arrivées à Dublin des provinces irlandaises, pouvaient être tentées de chercher querelle au gouvernement.

Cependant, le général O'Duffy, en contre-mandant la manifestation de dimanche, a annoncé qu'elle aura lieu le 20 août, sous une forme un peu différente, et dimanche, M. Cosgrave a simplement fait l'éloge des chefs irlandais Michaël Collins, Arthur Griffith et Kevin O'Higgins, assassinés par les extrémistes.

Il faut espérer que la situation va s'éclaircir. L'Irlande a plus que jamais besoin de paix et de tranquillité. Mais jusqu'à quel point le général O'Duffy est-il maître de ses troupes ?

Notons, à ce propos, que le *Reynold's*, journal du Labour Party d'Irlande, a annoncé que l'armée républicaine irlandaise recevait des armes des Etats-Unis, tandis que les « Chemises bleues » en reçoivent d'Allemagne et que les exportateurs d'Angleterre en fournissent sans distinction aux deux partis.

Le *Reynold's* a ajouté que la situation de

M. de Valera devenait de plus en plus difficile parce que l'armée républicaine irlandaise voulait qu'il proclamât la république dès son arrivée au pouvoir, il y a dix-huit mois, et qu'il n'a appliqué jusqu'ici que des demi-mesures.

M. de Valera serait même devenu suspect aux chefs de l'armée républicaine irlandaise, qui pourraient, en se déclarant contre lui, le renverser du jour au lendemain.

Les incidents à la frontière suisse

Le Conseil fédéral a discuté, hier matin, la question de la violation de la frontière à Augst-Wyhlen, mais, contrairement à ce que disent certains journaux, il n'a pas estimé que la question avait été liquidée par la démarche du ministre d'Allemagne, présentant les excuses de son gouvernement. Le Conseil fédéral a répondu par écrit à la note allemande et attend une réponse du gouvernement allemand.

En ce qui concerne l'incident de dimanche à l'île Gewert, le chef du Département fédéral de justice et police a communiqué au Conseil fédéral les renseignements qui lui ont été donnés. Les deux sociétés bâloises sont allées, comme chaque année, pour leur sortie annuelle, sur l'île. Mais, d'après la déposition d'un témoin, les policiers badois étaient dans leur droit en effectuant les fouilles qu'ils ont faites, car ces sociétés chantaient des chants révolutionnaires et les journaux trouvés en leur possession étaient des journaux interdits en Allemagne.

La direction de l'usine électrique d'Augst-Wyhlen est en mesure de préciser que la petite île sur laquelle des ouvriers bâlois avaient atterri, s'appelle « Gewert » et est sans conteste dans les eaux badoises.

Entre l'île et la frontière, il y a une distance d'au moins 70 m. Il est donc certain qu'elle appartient à l'Allemagne.

Elle est d'ailleurs propriété de l'usine électrique allemande de Rheinfelden, qui, autrefois, avait fait placer des pancartes interdisant l'accès de l'île.

Ces pancartes ont disparu avec le temps et ces dernières années, l'accès de l'île fut toléré, surtout depuis la création des bains d'Augst et pendant la saison des bains.

Les deux ouvriers suisses arrêtés dimanche ont été écroués à la prison du district de Lœrrach. Voici la version authentique de cet incident : Une quarantaine de Bâlois formant apparemment une société de chant, s'étaient installés sur une petite île du Rhin, en amont de l'usine électrique d'Augst-Wyhlen, faisant nettement partie du territoire allemand, et propriété des usines de Rheinfelden.

Ces gens n'ont pas cessé de scandaliser les habitants des rives en chantant des chants communistes et en distribuant des tracts communistes. Des gens de Bâle eux-mêmes ont été scandalisés par la conduite de ces chanteurs et ont offert leur bateau aux fonctionnaires allemands pour qu'ils pussent aller à l'île mettre fin à ce tapage.

Les fonctionnaires ont immédiatement constaté qu'ils avaient affaire à des communistes. Ils ont fait des recherches, et, se sentant menacés, l'un d'eux a sorti son revolver. Cinq arrestations furent opérées ; mais trois des personnes arrêtées ont pu s'échapper. Les deux autres ont été transportées par la gendarmerie aux prisons de Lœrrach.

L'île en question était utilisée depuis longtemps déjà pour la propagande communiste.

A propos de la ligne frontière séparant la Suisse et l'Allemagne, le long du Rhin, le Service fédéral des eaux fait savoir que la frontière entre l'Allemagne et les cantons de Thurgovie, de Schaffhouse et de Zurich se trouve au milieu du Rhin.

Dans les cantons d'Argovie et de Bâle-Campagne, la frontière est formée par le *thalweg*, c'est-à-dire par la ligne de la plus grande profondeur du fleuve. Cette ligne doit être déterminée par des sondages.

Là où des barrages, des digues, etc. comme à Augst ont fait disparaître le *thalweg*, c'est le milieu du fleuve qui compte comme frontière. L'île Gewert, où s'est passé l'incident ci-dessus, est donc sur territoire allemand.

Samedi, les autobus de Constance faisant la

course de Kreuzlingen portaient des drapeaux à croix gammée. Quand l'un des autobus ainsi décorés arriva à Kreuzlingen, le drapeau à croix gammée fut arraché par un jeune homme. Le bourgmestre de Constance décida que les autobus ne retourneraient plus à Kreuzlingen pendant trois jours.

L'administration des postes suisses a fait remarquer que le service ne pouvait être suspendu sans autre sur une ligne concessionnée.

* * *

On nous écrit de Berne :

Les incidents provoqués par l'avènement du fascisme allemand remplacent aujourd'hui les incidents entre fascistes et antifascistes au Tessin. Ils se ressemblent, avec la différence que les possibilités de frottements sont beaucoup plus étendues avec l'Allemagne qu'avec l'Italie et avec la différence peut-être que l'Italien reste en toute circonstance un homme de bon ton, tandis que les nazistes ne tiennent pas beaucoup à passer pour tels.

Le sang-froid s'impose. Déjà, toute une série d'incidents démontrent que les provocations inutiles ne sont nullement le monopole des gens d'outre-Rhin. L'affaire de ces baigneurs communistes bâlois qui se rendent sur un flot indiscutablement allemand, chantent des chansons révolutionnaires et emportent des feuilles volantes de propagande communiste — si les affirmations allemandes sont exactes — n'est pas plus propre à justifier des démarches diplomatiques à Berlin que l'incident de Kreuzlingen, où des gamins ont enlevé aux autobus allemands le fanion à croix gammée.

La *Thurgauer Zeitung* a mille fois raison de s'élever avec force contre des gamineries qui nous empêchent de faire valoir des récriminations vraiment fondées.

Le journal de Frauenfeld raconte qu'un Suisse de Berlin qui roulait en Suisse sur sa voiture, munie, évidemment, de la plaque allemande, a été insulté par deux fois entre Zurich et Bâle. Et la *Tagwacht* imprime complaisamment l'exploit de quelques ouvriers qui, ayant vu passer à Berne une automobile allemande avec un drapeau à la croix gammée, placé à l'intérieur de la voiture, là où les gens de mauvais goût placent généralement une poupée ou un singe, ont poursuivi sur leurs bicyclettes l'automobile allemande et ont forcé, en pleine ville fédérale, comme ils disent, en présence de spectateurs sympathiques, les automobilistes étrangers à enlever leur croix gammée !

Le moment est venu où les autorités suisses doivent réagir énergiquement avant que ces sottises nous désarment entièrement. Nous n'avons aucun droit ni aucune raison de manifester, vis-à-vis des ressortissants d'un pays voisin qui, individuellement, ne sont aucunement responsables du régime et n'ont pas de compte à rendre au premier venu, le jugement que nous portons sur un système qui ne saurait nous plaire. L'attitude peu intelligente adoptée par certains journaux dans les relations sur ces incidents et la méconnaissance des suites possibles d'une conduite incorrecte ne servent nullement la cause de la liberté.

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral s'est réuni hier matin, mardi. Le président de la Confédération, M. Schulthess, et MM. Motta, Häberlin, Minger et Meyer, conseillers fédéraux, étaient présents à cette séance.

Il y a été décidé que la Suisse sera représentée à la conférence internationale des pays exportateurs et importateurs de blé, qui doit avoir lieu à Londres, à partir du 21 août, par M. Laur, président de l'Union suisse des paysans, tandis que M. Borel, également de l'Union suisse des paysans, fonctionnera comme secrétaire.

Le Conseil fédéral a ensuite nommé la délégation qui le représentera à la conférence se réunissant le 3 octobre à Rome, pour la révision de la convention internationale des transports des personnes, des bagages et des marchandises par chemin de fer.

Enfin, le Conseil fédéral a fixé au 2 septembre la discussion qu'il a toutes les années avec les représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger. Cette discussion aura lieu cette année à Biglen (Emmenthal).

Le Conseil fédéral a offert, hier à midi, un banquet d'adieux en l'honneur de M. Müller, ministre d'Allemagne à Berne.

Les manifestations économiques de cet automne

En cette année 1933, caractérisée comme la précédente et, sans doute, comme le seront les suivantes, par une âpre lutte de la production et du commerce contre la crise et le marasme des affaires, les manifestations économiques marqueront chez nous des périodes de réconfort et d'espoir. Ce fut le cas déjà ce printemps, lors de la Foire suisse de Bâle, dont le succès vint prouver aux défaitsistes de notre économie nationale que rien n'est perdu pour ceux qui veulent combattre. Et ce sera encore une même leçon de courage et d'énergie que donneront cet automne les manifestations qui d'ores et déjà se préparent et s'organisent (9-24 septembre, Comptoir suisse, Lausanne; 21 octobre-4 novembre, « Semaine suisse »). Deux quinzaines de propagande en faveur du travail national; deux expositions des produits suisses, produits de qualité, l'une localisée, l'autre décentralisée et étendant son action à l'ensemble du pays. Est-il besoin de démontrer quelles occasions précieuses de telles manifestations offrent pour réaliser une étape nouvelle du redressement économique qui s'impose à la Suisse si celle-ci veut se dégager à temps de l'étreinte mortelle d'une crise qui dure et qui ne semble pas prête de finir?

Ne voit-on pas clairement, pour peu que l'on réfléchisse, qu'un pays comme le nôtre ne peut espérer son salut que dans la mise en pratique des principes de solidarité et d'entraide que se sont jurés ses populations diverses? Certes, de tels sentiments sont professés souvent en politique et dictent en général l'attitude des patriotes qui sont aux responsabilités.

Mais en économie, où pourtant le danger est actuel et pressant, combien cet idéal de solidarité et d'entraide est loin d'être réalisé! Que penser de la lutte de classes économiques que l'on peut constater partout et qui dresse les uns contre les autres des milieux dont l'intérêt immédiat est de s'entendre, de s'aider mutuellement. Les avertissements ne manquent point et, cependant, il semble qu'on veuille attendre quelque catastrophe pour réagir. Or, qui sait si le mal dont nous souffrons et que nous baptisons « crise » n'est pas, au lieu d'une fièvre, un mal latent dont les effets se font en ce moment cruellement sentir?

Chacun s'accorde à penser que la situation actuelle est aggravée de circonstances que n'ont pas connues les dépressions précédentes. Quelles sont ces circonstances, sinon les effets multiples d'un malaise profond, tenace, étranger en lui-même à la crise qu'il aggrave? Manque de confiance, dit-on. Oui certes, mais qui a sa raison même dans le marasme actuel et qui est peut-être plus une conséquence qu'une cause. Ce qui est vrai, c'est que chacun voudrait savoir sur quoi baser la confiance dont il a besoin pour agir. Or, rien n'éveille mieux cette confiance que les manifestations qui mettent en contact producteurs et commerçants, commerçants et consommateurs. Assurer le succès des expositions de la production nationale, y participer à quel titre que ce soit, c'est contribuer à créer un courant favorable à la reprise des affaires et, par là, à la lutte efficace contre le chômage, le marasme, le découragement. Comptoir suisse, Semaine suisse, deux formes d'un même appel à l'entraide économique nationale. Puisse leur succès, à la lumière du renouveau de l'esprit national, dépasser tous les espoirs et assurer ainsi leur effet durable sur notre vie économique! Puisse aussi l'effort semblable poursuivi sur le plan cantonal par la Foire aux provisions (Fribourg, 5-16 octobre) connaître un même succès.

La Ligue pour le peuple et la patrie au Tessin

On nous écrit de Berne :
Nous avons annoncé ici-même, il y a quelques jours, la fondation, au Tessin, d'une section cantonale de la « Ligue pour le peuple et la patrie », déplorant cette fondation comme un élément nouveau de discorde parmi nos Confédérés tessinois.

Le *Corriere del Ticino* n'a pas été satisfait de notre commentaire. A chacun son opinion! Mais le journal luganais a supprimé, en citant notre prose, le passage essentiel qui établissait que la constatation de la discorde provoquée par la formation de la Ligue n'a pas été inventée par nous, mais que cette constatation était le fait d'une correspondance publiée par le service de la Presse moyenne, dont les bureaux donnent l'hospitalité au secrétariat général de la Ligue en question et dont le directeur est un des inspirateurs de cette ligue fameuse, destinée, répète le *Corriere*, à rapprocher les partis nationaux. Ce qui reste à démontrer!

Les journaux ont communiqué, il n'y a que quelques jours, qu'une conférence a eu lieu entre les chefs de la Ligue et entre des délégués autorisés de la franc-maçonnerie suisse en vue de trouver un terrain d'entente pour la collaboration de la Loge au programme patriotique de la Ligue.

Cette entente pourrait surprendre, au vu de l'obligation faite aux ligueurs de déclarer n'appartenir à aucune société secrète. Il serait intéressant d'avoir des précisions sur l'issue de

ces pourparlers. Ces précisions pourraient utilement compléter les expériences faites, du côté catholique, au sujet des dispositions confessionnelles des grands meneurs de la Ligue. La question fut posée par un parti conservateur cantonal. La Ligue entendait-elle rendre justice aux catholiques en matière des lois d'exception dirigées contre la partie catholique du peuple suisse? La réponse a été telle que le parti catholique en question, sympathique, au fond, à un mouvement d'union nationale, a décidé de n'avoir pas de rapports avec la Ligue.

Le drapeau allemand en Suisse

Une décision prise hier mardi par le Conseil fédéral sur la question du drapeau allemand stipule que, lors de manifestations sur territoire suisse, auxquelles participent des sociétés ou groupes allemands, le pavillon noir-blanc-rouge et le drapeau à croix gammée peuvent être hissés côte à côte. Cette décision est conforme au décret du président du Reich du 12 mars 1933 prévoyant que les deux drapeaux doivent être hissés côte à côte.

Zurich se défend contre les chambardeurs

En raison de la multiplication des actes de violence à l'égard des ouvriers non grévistes et de la police, le Conseil d'Etat zuricois s'est vu contraint de prendre les mesures répressives qui avaient été annoncées. Une septantaine de grévistes ont été déferés au juge pénal pour contraintes, violations de domicile, déprédations et vols. Un nombre à peu près égal de personnes ont été condamnées au paiement d'amendes pour infraction à l'ordonnance concernant les rassemblements, molestations, etc. La police recherche enfin les auteurs de 80 actes de malveillance commis de nuit.

D'autre part, le Conseil d'Etat zuricois a, sur la proposition du Département de justice, décidé au sujet de la grève des monteurs électriciens et d'installations sanitaires d'interdire la publication et la diffusion du *Kämpfer* dans le canton de Zurich et cela avec effet immédiat jusqu'au 2 septembre 1933. Les contrôles exercés sur les chantiers, le fait d'établir des postes de grève ainsi que tout rassemblement vers les endroits de travail ou leurs abords immédiats sont interdits pendant toute la durée de la grève des monteurs électriciens et des installations sanitaires, ainsi que toute incitation à une action interdite. La police, dans le cas où l'on ne suivrait pas ses instructions ou en cas d'attaque, ferait usage de ses armes.

La répression du charlatanisme

La conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires a tenu hier mardi ses assises à Saint-Moritz, sous la présidence du conseiller d'Etat Aemmer, de Bâle. Après avoir entendu les rapports de MM. les professeurs Hunziker, de Bâle, et Delay, de Lausanne, sur les nouvelles méthodes des charlatans dans l'exploitation du public, les résolutions suivantes ont été prises :

1° La pratique médicale doit être réglée par une loi fédérale de façon que les charlatans ne puissent plus s'établir dans aucun canton;

2° les charlatans étrangers qui exploitent le public doivent être expulsés;

3° il sera créé une centrale de renseignements sur la pratique du charlatanisme.

Au cours de la réception offerte par le Conseil d'Etat des Grisons, les congressistes entendirent

d'aimables paroles du conseiller d'Etat Ganzoni, de Coire, qui fit un intéressant exposé des conditions d'hygiène dans les régions montagneuses.

La caisse de décès du personnel des Chemins de fer fédéraux

Les résultats de la votation concernant la fusion de la caisse de décès du personnel des Chemins de fer fédéraux avec celle de la Fédération suisse des cheminots (socialiste) sont actuellement connus. Sur 14,678 membres, il a été délivré 14,669 bulletins; 9651 bulletins valables sont rentrés: 6918 ont accepté la fusion; 2733 l'ont rejetée. La majorité requise étant de 7340 voix, la fusion n'a, en conséquence, pas été réalisée.

La déconvenue a été grande chez les dirigeants de gauche du personnel des Chemins de fer fédéraux, car on ne s'attendait pas à un échec si marqué. Le mot d'ordre dictatorial lancé par le comité directeur n'a pas été suivi.

C'est là l'indice d'un revirement dans les rangs des syndiqués.

Armée suisse

Les manœuvres de la 2^{me} division

M. Sarrasin, commandant du premier corps d'armée, étant, par suite de son état de santé, dans l'impossibilité de diriger les manœuvres de la deuxième division qui auront lieu au début de septembre, le chef du Département militaire fédéral a chargé le commandant de corps d'armée Roost, chef du service de l'état-major général, de la direction de ces manœuvres.

LA VIE ECONOMIQUE

Le marché aux chevaux de Saignelégier

Samedi et dimanche a eu lieu à Saignelégier la célèbre foire des chevaux des Franches-Montagnes. La participation a été très forte. Plus de 10,000 personnes s'étaient donné rendez-vous à Saignelégier.

Au nombre des visiteurs, étaient le colonel commandant de corps Guisan, le colonel divisionnaire de Diesbach, le colonel vétérinaire Schwyter, le colonel Altweg et d'autres officiers, M. Stähli, président du Conseil d'Etat bernois, et les conseillers d'Etat Stauffer et Joss.

Environ 400 chevaux et poulains ont été mis en vente.

Reprise économique

La Fédération anglaise des producteurs de fer et d'acier signale une augmentation de la production depuis le mois de janvier. Tout indique qu'une amélioration est intervenue. Le nombre des ouvriers utilisés est en augmentation.

Des signes favorables du même genre sont signalés dans d'autres branches. C'est ainsi que 4448 vapeurs de marchandises sont arrivés dans le port de Londres au cours des trois dernières semaines de juillet, soit 600 de plus que dans la période correspondante de 1932.

Le tonnage est de 300,000 tonnes supérieur à celui enregistré l'an dernier à pareille époque.

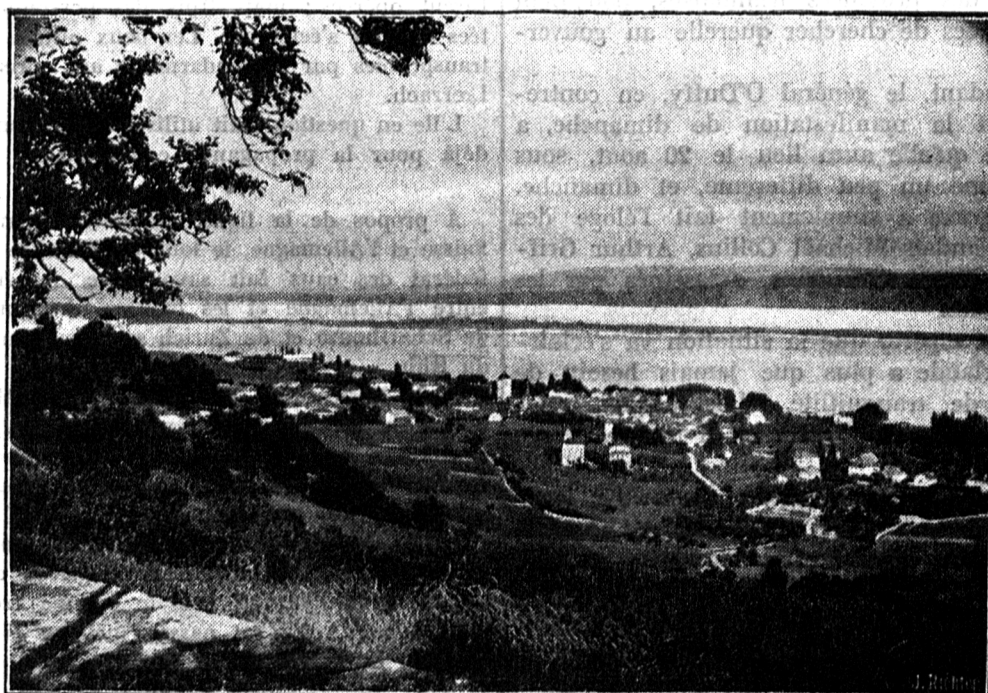
AGRICULTURE

La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse s'est déclarée dans les étables de M. Fernand Bloch, marchand de bétail, à Lausanne. Trois vaches ont été reconnues malades, et elles ont été abattues lundi soir, ainsi que six autres qui occupaient la même étable. Toutes les précautions utiles ont été prises par le service vétérinaire cantonal.

Un jubilé historique

La ville de Neuveville célébrera les 20 et 27 août le tricentenaire de sa bourgeoisie avec Berne. A cette occasion, une grande fête aura lieu. Les après-midi des 20 et 27 août, une pièce en cinq actes sera jouée avec le concours de 350 personnes.



VUE GÉNÉRALE DE NEUVEVILLE

Un avion militaire tombe au lac

Un lieutenant tué

Un tragique accident a mis en émoi lundi matin la ville de Nyon. Un avion militaire suisse qui volait très bas, à cent mètres du rivage, est tombé à l'eau vis-à-vis du débarcadère.

De nombreuses embarcations se portèrent sur le lieu de l'accident.

Le pilote, le premier-lieutenant Henri Urfer, âgé de 27 ans, médecin-dentiste à Nyon, était retenu dans les débris informes de l'appareil et ne donnait plus signe de vie. L'appareil fut remorqué près du rivage, devant l'hôtel du Lac; le corps de l'infortuné aviateur put être dégagé.

Le docteur Schrantz, syndic de Nyon, ne put que constater le décès. Le premier-lieutenant Urfer avait été assommé au contact de l'eau.

Le premier-lieutenant Urfer était parti de la Blécherette (Lausanne). Il avait pris place sur un Fokker, avion d'observation. L'aviateur avait décollé à 11 h., se rendant à Genève, où il devait atterrir. C'est vers 11 h. 10 que le Fokker, survolant le lac, se trouvait devant Nyon, où il décrivit plusieurs cercles. L'avion volait bas, à 80 ou 100 mètres au maximum. Le pilote effectua un brusque virage, qui occasionna sans doute une perte de vitesse et l'avion, glissant sur l'aile, tomba à l'eau dans un fracas épouvantable.

On raconte, dans le public de Nyon, que le 1^{er} lieutenant Urfer avait annoncé à des amis qu'il voulait aller à la recherche d'une jeune pensionnaire de la maison de santé de la Métairie, qu'on supposait s'être jetée au lac, et dont la famille promettait 30,000 francs à qui découvrirait son corps. Ce serait la raison pour laquelle il volait si bas sur l'eau.

Quoi qu'il en soit, cet accident coûte à la Confédération un bel avion et un bon officier.



Le 1^{er} LIEUTENANT URFER.

AVIATION

Codos et Rossi arriveront aujourd'hui à Paris

Les aviateurs Codos et Rossi sont arrivés lundi matin à Lyon-Bron. Les vainqueurs du raid New-York-Rayak ont atterri sur le terrain de la base aérienne où les attendaient de nombreuses personnes.

Codos et Rossi quittèrent l'aérodrome à 11 h. 15, à destination de Challes-les-Eaux (Savoie). Ils devaient en repartir ce matin pour Lyon, d'où ils gagneront directement le Bourget.

La fin du raid Balbo

A Orbetello, près de Rome, hier mardi, Italo Balbo, maréchal de l'air, a tenu un dernier rapport avec les équipages de l'escadre de l'Atlantique. Il a ensuite dissous l'escadre.

Il se sépara de ses hommes après les avoir tous embrassés. Les aviateurs vont prendre maintenant un long congé.

Un club peu nombreux

Un club très exclusif, dénommé « Club des aviateurs ayant accompli seuls la traversée de l'Atlantique », vient de se former à New-York.

Cinq pilotes seulement en font jusqu'à présent partie. Ce sont : le colonel Lindbergh, miss Amélia Erhardt, Willy Post, James Mattern et James Mollison.

Pour les records

Trois primes sont actuellement inscrites au budget du ministère de l'Air français. Deux sont d'un million et une de 500,000 francs. La première est destinée à récompenser le record d'altitude; la seconde, le record de distance en ligne droite; la troisième, le record de vitesse. Primitivement, cette dernière était aussi d'un million de francs, mais elle a été réduite par suite de l'infériorité des avions et hydravions français de vitesse, et il n'y a aucune chance qu'elle soit gagnée avant le 31 décembre.

La seule question qui se pose est celle de l'attribution et du partage de la prime entre l'équipage français dans le cas où le record de Codos et Rossi serait battu avant la fin de l'année.

Assolant et Lefebvre, on le sait, ont l'intention de partir de Calais avec un avion, l'*Antoine-Paillard*, dont les possibilités sont, paraît-il, redoutables.

FRIBOURG

Le conseil général de la ville de Fribourg

Le Conseil est convoqué pour le mardi 22 août, à 8 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

Achat de l'immeuble de la fabrique de cartonnages et crédit pour l'aménagement de l'asile de nuit dans ledit immeuble.

(La Fabrique de cartonnages, anciennement fabrique Witezek, va se transporter de la Neuveville à Pérolles.)

Pèlerinage à Einsiedeln et à Sachseln

Le pèlerinage diocésain annuel à Notre-Dame des Ermites et au tombeau du bienheureux Nicolas de Flue aura lieu du 13 au 16 septembre. Les pèlerins se rendront d'abord à Einsiedeln, où ils se trouveront pour la grande fête de la dédicace de la basilique, puis, traversant le lac des Quatre-Cantons dans toute sa longueur, ils iront à Sachseln, au Flueli et au Ranft, lieux bénis témoins de l'admirable vie du bienheureux Nicolas de Flue. Le retour se fera par le Brünig et Interlaken, où il y aura un arrêt. Le pèlerinage se terminera auprès des reliques de saint Pierre Canisius. Le comité avise les pèlerins de retenir leurs chambres à Einsiedeln et à Sachseln le plus tôt possible ; il y a toujours une grande affluence de pèlerins à Einsiedeln pour la fête de la dédicace.

Le prix des billets et l'horaire du train spécial paraîtront sous peu. Les billets seront mis en vente à Fribourg, Bulle, Romont, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, auprès des dépositaires habituels.

Nos hôtes

Lundi après midi, un train spécial a amené, à Fribourg, plus de 200 touristes belges qui ont visité avec un vif intérêt notre cité en s'arrêtant plus particulièrement devant nos monuments historiques.

Ils ont ensuite continué leur voyage vers la Gruyère, où un arrêt était également prévu, puis vers l'Oberland bernois.

Nos lutteurs

Le club des lutteurs de la Gruyère invite chaque année les lutteurs du Simmenthal, de la Sarine et de la Veveyse à une joute amicale. Broc avait été choisi cette année pour cette rencontre, qui a eu lieu dimanche dernier.

Nos lutteurs ont eu grand-peine de vaincre les fameux lutteurs-bergers du Simmenthal.

Nussbaum a continué la série de ses succès et il est sorti vainqueur de la journée en gagnant, en finale, contre son ami Volery. Les lutteurs du club de Fribourg et des environs ont eu ainsi l'occasion de parfaire leur entraînement et nous espérons qu'ils défendront vaillamment les couleurs fribourgeoises à la fête romande de lutte qui aura lieu au Sentier, dimanche prochain.

Voici le classement des lutteurs qui ont obtenu la palme à Broc :

- 1. Hermann Nussbaum, Fribourg, 58.50. 2. Joseph Bongard, Fribourg, 58.25. 2. Hubert Limat, Fribourg, 58.25. 2. Alfred Limat, Fribourg, 58.25. 3. Arthur Muller, Saanen, 58. 4. Victor Brand, Saanen, 57.75. 4. Philippe Volery, Fribourg, 57.75. 5. Joseph Bovet, Broc, 57.50. 5. Henri Vombruel, Monthey, 57.50. 5. Hans Romang, Saanen, 57.50. 6. Joseph Rotzetter, Fribourg, 57.25. 7. Emile Schneider, Fribourg, 57. 7. Ernest Schläfli, Fribourg, 57. 7. Adrien Blanc, Broc, 57. 7. Rodolphe Munger, Fribourg, 57.

CALENDRIER

Jeudi 17 août

Saint HYACINTHE, confesseur

Saint Hyacinthe reçut à Rome, de saint Dominique lui-même, l'habit des Frères Prêcheurs. De retour en Pologne, sa patrie, il y prêcha avec grand fruit, ainsi que dans les pays voisins. († 1257.)

Des obus sur Praz et Sugiez

On nous écrit :

Le régiment d'artillerie de campagne 5 devait exécuter des tirs à obus contre les pentes nord du Mont Vuilly, du 15 au 19 août. Des affiches nombreuses plaquées au pilier public avaient annoncé ces tirs et indiqué les zones dangereuses.

Les tirs devaient commencer hier matin, mardi, à 7 heures. En effet, à l'heure indiquée, alors que l'on se croyait en lieu sûr dans nos villages vuilliers, couverts par le mont, la population entendit avec angoisse le sifflement d'un obus au-dessus du village de Praz, puis l'éclatement du projectile tout auprès. Un deuxième obus, un troisième et même un quatrième le suivirent à intervalles réguliers. On se demandait si le village allait faire l'objet d'un bombardement destructeur. Trois projectiles tombèrent dans le lac, non loin de la rive, en face de la propriété de M. Le Roy ; le quatrième éclata dans le parc même, à quelque cent mètres de la maison habitée par M. Le Roy et sa famille. Un cerisier au pied duquel l'obus éclata fut sérieusement touché. Quelques paysans qui travaillaient dans leur champ à proximité de l'endroit bombardé n'attendirent pas longtemps pour déguerpir. Heureusement, personne n'a été atteint par les éclats du projectile. On s'empressa d'avertir téléphoniquement la direction des tirs de ce qui se passait ; le tir cessa aussitôt.

A 10 heures, alors qu'on était à peine remis de la première alerte, un nouveau sifflement vint mettre en effervescence la population ; mais c'était à Sugiez, cette fois-ci, que l'artillerie en voulait. L'obus tomba dans le lac près de l'embouchure de la Broye, cinq minutes avant l'arrivée du bateau à vapeur venant de Neuchâtel. Peu s'en fallut que la panique ne s'emparât de la population ; quelques-uns même parlaient de se réfugier dans les caves. Heureusement, ce fut tout.

M. Kellerhals, directeur du pénitencier de Witzwil, arriva de la place de tir, où il assistait au travail, point brillant, des artilleurs, et apporta quelques paroles rassurantes, affirmant qu'on avait trouvé la cause de ces tirs désordonnés et que les mesures avaient été prises pour éviter le retour dans notre contrée d'obus qui n'avaient rien à y faire.

Pendant l'après-midi, un major (?) du régiment d'artillerie en question vint présenter des excuses aux autorités locales et donner des explications sur les causes de ce tir.

L'ordre avait été donné de tirer avec la charge n° 2. Après la première salve, on ne vit arriver que trois coups au but. Il en fut de même après la deuxième salve ; la troisième ne fut tirée qu'après qu'on eut rendu attentif le chef de pièce sur le genre de charge. Le quatrième coup n'en arriva pas mieux au but.

On essaya alors une pièce seule. Devant le résultat négatif, on décida d'arrêter le tir pour éclairer le mystère. On découvrit que la pièce qui envoyait ses projectiles par-dessus le Mont-Vuilly tirait avec la charge n° 3 au lieu de la charge 2. La charge n° 3, selon les explications de l'officier d'artillerie, envoie ses projectiles à deux kilomètres plus loin que la charge n° 2. L'homme qui chargeait la pièce en question « croyait » que les charges avaient été préparées la veille et qu'il n'avait qu'à les employer telles qu'elles étaient. Cette explication éclaircit le mystère. Mais il n'en reste pas moins que les projectiles auraient pu faire un malheur et coûter la vie à quelqu'un.

On ne comprend pas que toutes les mesures propres à éviter toute erreur de tir possible n'aient pas été prises et qu'on ait attendu jusqu'au quatrième coup pour arrêter le tir.

Quant au cinquième obus, on ne s'explique pas comment il a pu prendre la direction du bout du lac. On croit à un ricochet.

On se demande comment se termineront les tirs, qui doivent durer encore trois jours et une soirée. La population du Vuilly n'est pas très rassurée.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

1^{er} août. — Roggo François, manoeuvre, de Fribourg et Guin, avec Corpataux Rosa, de Fribourg et Tinterin.

4 août. — Hippolyte de Weck, banquier, de Fribourg, Böesingen et Pierrafortscha, avec Marcuard Georgette, de Berne, Payerne et Yverdon.

7 août. — Meuwly Hercule, appareilleur, de Fribourg, avec Markwalder, née Grossrieder Maria, d'Obersigenthal (Argovie).

Rossi René, peintre, de Vernate (Tessin), avec Thalmann Jeanne, de Fribourg et Saint-Ours. Stempfel Louis, journalier, de Brunisried, avec Schaller Régina, de Wünnewil.

Gicot Henri, ingénieur, du Landeron, avec Genoud Geneviève, de Châtel-Saint-Denis.

12 août. — Chervet Léon, employé d'Etat, du Bas-Vully, avec Ottoz Renée, d'Echarlens.

Roggo Jean, instituteur, de Fribourg et Guin, avec Schaller Mathilde, de Böesingen.

Naissances

1^{er} août. — Sautaux Gérard, fils d'Eugène, instituteur, de Montagny-les-Monts, et de Julia

née Brulhart, domiciliés à Corcelles-sur-Payerne. 2 août. — Aebly André, fils de Jean, coiffeur, de Fribourg, et de Lina née Schorro, place du Petit-Saint-Jean, 78.

3 août. — Garreau Marie-Hélène, fille d'Edmond, garçon de pharmacie, de Fribourg et Saint-Sylvestre, et de Rose née Repond, Daillettes, 125.

Bussard Anne-Marie, fille de Louis, manoeuvre, de Gruyères, et de Jeanne née Mauron, rue du Progrès, 10.

4 août. — Kolly Marie-Rose, fille d'Ernest, magasinier, de Fribourg et Essert, et d'Aline née Conus, Vignettaz, 11.

Auderset Julienne, fille de Robert, électricien, de Cressier-sur-Morat, et de Berthe née Piolet, domiciliés à La Tour-de-Trême.

Papaux Roger, fils de Robert, agriculteur, de et à Treyvaux, et de Marie née Rigolet.

5 août. — Bourqui Anne-Marie, fille d'Emmanuel, représentant de commerce, de Farvagny-le-Grand, et de Germaine née Jourjon, route de Villars, 11.

6 août. — Chassot Anne-Marie, fille de Robert, agriculteur, de et à Orsonnens, et d'Yvonne née Page.

7 août. — Riedo Joseph, fils d'Aloys, manoeuvre, de Zumholz, et de Bertha née Mercier, Stalden, 15.

Roulin Pierre, fils de François, tapissier, de Treyvaux, et de Marie née Gumy, Varis, 29.

8 août. — Monney Jacqueline, fille de Louis, administrateur, de Pont (Veveyse), et de Xénia née Rouiller, rue de la Préfecture, 183.

9 août. — Mettraux Cécile, fille de Séraphin, agriculteur, de et à Neyruz, et de Marie née Page. Ayer Marie-Henriette, fille d'Alphonse, agriculteur, de et à Sorens, et d'Hedwige née Aerschmann.

RADIO

Jeudi, 17 août

Radio-Suisse romande

6 h. 15 (de Lausanne), leçon de gymnastique. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30 (de Genève), musique de jazz. 16 h. 15, *Entretiens*, par M. Combe. 16 h. 40, musique de jazz. 19 h., *Pour ceux qui aiment la montagne*, par Frague. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., récital de violon, par Jean Bagarotti. 20 h. 20 (de Genève), *Sur notre lac*, par M. Maurice Berlie. 20 h. 40 (de Genève), concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., concert de musique légère, par l'Orchestre Radio-Suisse romande.

Radio-Suisse allemande

12 h. (de Bâle), marches suisses, sur disques. 17 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 30 (de Bâle), ancienne musique pour luth, interprétée par Fritz Wersching.

Stations étrangères

Munich, 21 h., concert symphonique. Berlin, 20 h. 5, chants populaires. Leipzig, 20 h. 35, concert par l'Orchestre symphonique. Londres national, 20 h., promenade-concert. Vienne, 19 h., concert par l'Orchestre symphonique de Vienne. Radio-Paris, 20 h., une demi-heure de variétés enregistrées. Strasbourg, 20 h. 30, concert donné par la Société de chant de Guebwiller.

Télédiffusion

Programme complémentaire

10 h. 10 à 10 h. 40, programme de Stuttgart. 10 h. 40 à 11 h., programme de Karlsruhe. 17 h. 30 à 19 h., programme de Zurich et Bâle. 22 h. 30 à 23 h., programme de Lugano.

Publications nouvelles

Claude Farrère et Paul Chack : *Sur mer (1914)*.

In-16 Jésus, sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors-texte en héliogravure ; prix : 3 fr. 75 ; Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

« C'est la mer qu'en fin de compte viendra la victoire ou la défaite », écrivent Claude Farrère et Paul Chack au début de *Sur mer (1914)*. Si les Alliés, en 1914, n'avaient pu, librement, être ravitaillés par les colonies et les Dominions, en vivres, en munitions, en combattants même, le redressement de la Marne aurait pu être sans lendemain.

Les Allemands l'avaient compris dès le commencement de la guerre. Traqués à travers les océans par les flottes alliées, leurs grands croiseurs essayèrent, avant de renoncer à la lutte, de surprendre les colonies françaises et de couper les grandes routes navales.

Ils le firent sans hardiesse malgré leur force, comme le montre l'héroïque défense de Tahiti qui, avec quelques canons, fit fuir, pour sa honte, toute une escadre ennemie.

Les exploits du célèbre commandant von Muller, le dernier descendant des corsaires, attestent cependant combien ils auraient pu paralyser nos efforts. L'*Emden* terrorisa les mers pendant des semaines.

Cette défense de Tahiti, honneur des marins français, puis, sur un autre océan, cette odyssee prestigieuse de l'*Emden* qui force l'admiration, Claude Farrère et Paul Chack les évoquent avec un accent émouvant et dramatique.

La passion des hommes pour leur pavillon et pour la mer y apparaît magnifiquement.

Die Alpen — Les Alpes — Le Alpi. — Revue mensuelle du Club alpin suisse. Rédacteurs : Dr E. Jenny, Zofingue, et professeur A. Roussy, Genève. Imprimeur et dépositaire général : Stämpfli et Cie, Berne. Prix du numéro : 1 fr. 20.

Le numéro de juillet (58 pages de texte et 18 pages d'annonces) de cette belle revue si répandue non seulement en Suisse, mais encore dans toute l'Europe (avec un tirage de 31,000 exemplaires), contient, dans sa première partie, de fort intéressants articles en allemand et en français, accompagnés de 10 pages de superbes illustrations (Brunner et Cie, Zurich). Le texte allemand comprend : *Die Erschliessung des Himalaya*, par Marcel Kurz, de Neuchâtel, qui suivit l'expédition Dyrenfurth à l'Himalaya, en qualité de cartographe et d'alpiniste. Au texte est adjoint une *Übersichtskarte* au 1 : 5,000,000, dessinée par Paul Simon, de Berne. Puis viennent trois récits : *Der Rucksackmann und die Heiligkeit der Berge*, par Jakob Huber, de Zurich ; *Der Sessagit, eine Kletterei*, par Hans Bernhard, de Coire, et une étude sur le peintre Louis Dürr, par Walter Marti, de Berthoud.

Le texte français comprend : *La croix de Zigiore*, poésie d'une belle envolée, par Gustave Meylan, de Neuchâtel ; le récit d'*Une traversée du col de Lauteraar en 1846*, commenté par H. Dübi, de Berne, lequel a identifié l'auteur du récit, P. E. Wolff, de Genève, professeur de piano, élève de Liszt ; et *Croquis d'alpinistes*, par E. Notz, de Lausanne.

Suivent ensuite, comme seconde partie, diverses communications sur la vie intérieure du C. A. S. et sur certaines questions alpines, une chronique alpine, divers renseignements, etc.

Le plus bas prix

qu'on ait jamais connu !

Le prix de vente du Savon Palmolive est largement diminué ! Mais rien n'est changé — sauf le prix...

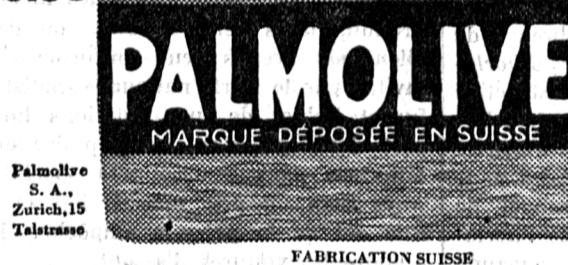
C'est grâce à la progression régulière de notre immense clientèle que nous avons pu réduire nos frais généraux et abaisser notre prix de vente.

Mais c'est toujours le même Savon Palmolive aux larges dimensions ; c'est toujours la même quantité importante d'huile d'olive qui entre dans la fabrication de chaque pain de savon.

Et c'est toujours ce même effet de baume merveilleux pour la peau qui assure au Savon Palmolive la faveur de toutes les femmes soucieuses de la beauté de leur teint et de l'hygiène parfaite de leurs enfants.

Fabrique en Suisse pour la Suisse, le Savon Palmolive est toujours vendu dans une enveloppe vert olive. Exigez la bande noire, portant en lettres d'or, la marque Palmolive.

Fr. 0.50



Palmolive S. A., Zurich, 15 Talstrasse

FABRICATION SUISSE

Une chevelure soyeuse. Chaque femme rêve d'avoir une chevelure souple et brillante comme de la soie... et ce rêve est facilement réalisable par l'emploi hebdomadaire du shampoing doux Tête-Noire-Extra, bien connu. A chaque sachet est jointe une dose de «Chevéclat» Tête-Noire, produit spécial qui redonne aux cheveux le brillant naturel, les fortifie et facilite la coiffure. Un essai ne coûte que 40 cts., le résultat vaut davantage!



SHAMPOING TÊTE-NOIRE-EXTRA

avec «Chevéclat»

137 Feuilleton de LA LIBERTÉ

Le feu à bord

par Paul SAMY

— Ce qui m'étonne, dit Henri, c'est la soudaineté du mal qui vient de frapper Madeleine. Elle me parut si vaillante hier quand je l'ai accompagnée à la Faculté ? Est-ce l'émotion, la longue tension de sa volonté contre ses nerfs ?

— La cause m'échappe, répondit le professeur. Il en est d'ordre moral qui sont insaisissables à nos vues physiologiques, car nous ne sommes pas des guérisseurs d'âmes et c'est si difficile de voir clair dans ces cœurs de jeunes filles...

A qui le disait-il ? Si quelqu'un le savait, c'était bien celui qui, si souvent, avait tenté de lire dans celui de cette Madeleine qu'il aimait plus encore à cet instant où il avait éprouvé la crainte de la perdre, où il souffrait si intensément de percevoir sa souffrance.

Il n'osait demander de la voir. A quel titre ? La science médicale du père excluait son intervention professionnelle. Il dit cependant :

— Madame Berthier et vous, maître, devez être à bout de forces après une telle nuit. Si vous avez besoin de moi, je peux faire l'office d'infirmière. Ce fut longtemps ma fonction à l'internat.

— Mais oui, dit le professeur dont la figure s'éclaira, comme si cette proposition correspondait à sa pensée intime. Reviens ce soir, tu dîneras avec nous et nous te confierons après la garde de notre chère malade. Tu verras

mes ordonnances et nous les modifierons selon que l'après-midi aura été bonne ou que nous nous trouverons dans la soirée en face d'une nouvelle crise, ce qui arrive souvent dans ces affections.

— Vous direz à madame Berthier, maître, combien je partage sa peine. Comptez donc sur moi, ajouta-t-il, en serrant les mains du professeur dont le chagrin l'avait ému.

Et il quitta la rue Servandoni d'autant plus attristé de la soudaine maladie de Madeleine qu'il était venu l'inviter, de la part de M. Esnault, à aller tous trois déjeuner à Montrevain.

Ce dernier avait dû, après huit jours, suspendre ses recherches à la suite d'un accident survenu à son automobile aux environs d'Aumale.

Il était revenu à Paris par le train avec ses deux aides, laissant à Toussaint le soin de ramener lentement la voiture au garage de l'avenue des Ternes pour la faire réparer.

Voulant profiter de son retour pour aller passer quelques jours à Montrevain, l'idée lui était venue de se donner le docteur Tainturier comme compagnon de sa promenade à sa villa de Seine-et-Marne, et il l'en avait avisé par un mot.

C'était pour ne point manquer cette visite rue Lagrange, que le docteur Henri avait quitté précipitamment la Faculté sans avoir revu Madeleine.

Edouard Esnault l'attendait à son domicile et il lui expliqua son retard, en lui en donnant la cause.

Une vive sympathie, qui prenait la forme d'une bonne amitié, rapprochait les deux hommes depuis le dernier entretien qui les avait mis en si grande intimité.

Ils pouvaient maintenant parler à cœur ouvert de celle dont Esnault avait deviné la tendresse pour le jeune médecin.

— Et la voilà doctoresse, avait dit Esnault en apprenant que la jeune fille venait de soutenir brillamment sa thèse. Je ne peux toujours pas me faire à cette idée, ajouta-t-il. Ne serais-je pas indiscret en lui envoyant mes félicitations avec quelques fleurs ?

— Elle en sera enchantée, répondit Henri, qui ne se doutait pas de l'impression qu'éprouverait la jeune fille en recevant ces fleurs de l'homme qui, croyait-elle, encourageait le docteur Tainturier à aller s'installer à Buenos-Ayres.

Mais ce dernier, obligé de faire dans l'après-midi quelques visites professionnelles, ne put accepter l'offre d'Esnault de se rendre à Montrevain.

— Qu'à cela ne tienne, répondit ce dernier. Nous remettons notre promenade à demain et je serai très flatté si M^{lle} Berthier veut bien nous accompagner. Voulez-vous vous charger de lui transmettre mon invitation ? Mon auto de campagne viendra vous prendre ici et ensuite M^{lle} Berthier à son domicile, vers 11 heures.

Et c'était pour faire part à la jeune fille de cette invitation, que le docteur sonnait le lendemain à sa porte pour y apprendre l'affreuse nouvelle.

Esnault, auquel il en fit part à son retour rue Lagrange, n'insista pas.

Il comprenait toute la peine du jeune homme qui, au point où ils en étaient, n'avait pas à lui cacher.

Il s'en alla donc seul à Montrevain, non sans faire promettre à son jeune ami de lui envoyer

à Neuilly des nouvelles de la malade, qu'il souhaitait meilleures.

Ce fut avec impatience que le docteur Tainturier désirait savoir comment Madeleine avait passé ces heures de la journée qui lui parurent interminables.

A plusieurs reprises il fut sur le point de téléphoner à la rue Servandoni pour se renseigner. Cependant, il hésita à la pensée du bruit de la sonnerie dans la maison silencieuse et désolée.

Mais, dès que vint la fin de l'après-midi, il y courut avec une anxiété à laquelle se mêlait la douceur de veiller sur l'existence de celle qu'il allait peut-être disputer à la mort.

— Eh bien ? demanda-t-il très vite au valet de chambre qui le faisait entrer.

— J'ai entendu, répondit celui-ci, que le docteur n'était pas content.

— Ah ! fit Henri en se dirigeant vers le cabinet du professeur où il trouva M^{me} Berthier.

Et à celle-ci qui, les larmes aux yeux, lui tendait la main sur laquelle il s'inclina :

— Il ne faut pas vous effrayer, lui dit-il. Elle ne peut pas se remettre d'une heure à l'autre d'une si grave secousse. Les fins de journée sont souvent plus fiévreuses dans ces maladies. Vous verrez qu'elle se trouvera mieux demain. Je la préfère, en tous cas, un peu agitée que reprise par sa torpeur léthargique de l'autre nuit, comme m'a dit le maître.

— C'est aussi l'avis de mon mari qui est en ce moment auprès d'elle. L'après-midi cependant n'a pas été bon.

— Espérez, chère Madame. Si la nuit est meilleure, nous n'aurons plus aucune crainte.

(A suivre.)

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse

Le fascicule 63 du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse va de Wild à Wytténbach. Il sera particulièrement le bienvenu des amateurs de sites romantiques, qui y retrouveront avec plaisir l'idylle préhistorique du Waldkirchli, avec le souvenir d'Ekkehard et de Schefel, le château argovien de Wildegg, la chapelle de Wiler près Gurtellen et son autel de la Mère abandonnée, le couvent de Wurmspach dans le canton de Saint-Gall, le château de Wœrth sur le Rhin, au-dessous de sa chute à Schaffhouse, le château de Worb, qui prend la succession d'une tour d'observation romaine, ceux de Wulfingen ou de Wildenstein, etc.

La notice sur les relations de la Suisse avec le Wurtemberg apprendra bien des choses à chacun de nous. Quant aux familles, la branche germanisée des Vuille, de la Sagne, soit les Wille, a été particulièrement soignée ; les Wirz et les Wysz, les Wyss, les barons et baillis de Wolhusen et les de Wuilleret, les Wildbolz et les Wils, etc., nous promènent à travers toute la vieille et la nouvelle Suisse.

Deux beaux hors texte achèvent de donner à cette livraison tout son prix : une carte des Seigneuries du pays de Vaud au XIV^{me} siècle et une des costumes vaudois d'après Kœnig, Motte et Joseph Reinhard au recto, tandis qu'au verso on trouve des costumes militaires d'après des aquarelles de la Bibliothèque militaire de Berne.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame Henri Setz ont le plaisir de faire part de l'heureuse naissance de leur fils

Jean-Louis

Fribourg, Août 1933.

CAFÉ-RESTAURANT-BAR

avec environ 15 chambres, à remettre ou à échanger contre villa (si possible bord du lac), dans station près Genève, urgent, cause affaire de famille, loyer et frais généraux minimes, grandes facilités à prendre sérieux. Offres sous chiffres E 8642 X, Publicitas, Genève.

Ce soir et demain, à 20 h. 30

TARIF RÉDUIT

La gracieuse Annabella et Georges Rigaud dans

14 JUILLET DE RENE CLAIR

C'est pour vous un délicieux spectacle

AU CAPITOLE

Téléph. 1300

†
La musique de Landwehr fait part du décès de

Monsieur Jules ROBERT
membre honoraire

décédé à Genève.
L'enterrement a eu lieu ce matin, à Genève, à 9 h. 30.

†
L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur le docteur Henri BORNET

aura lieu jeudi, 17 août, à 8 heures, à l'église de Saint-Maurice.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Francis de Gendre

aura lieu le jeudi, 17 août, à 9 h. 1/2, à l'église paroissiale de Marly.

Un autobus sera à disposition à 9 h. 10, à la gare.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Luc Pillonel

aura lieu jeudi, 17 août, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

CINEMA ROYAL

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30

Un film sensationnel en version sonore

Les derniers jours de Pompéï

La tragédie grandiose
La fin d'un monde

Tél. 7.14

Léon Bloy NOUVEAUTÉ

Lettres à Véronique

Prix : Fr. 3.10

En vente aux Librairies Saint-Paul, FRIBOURG 130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles

Georges NOUVEAU

médecin - chirurgien-dentiste

DE RETOUR

M^{me} Matthey
pédicure diplômée

de Lausanne et Fribourg
recevra à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fribourg, le jeudi 17 août, de 8 h. à 17 h.
Soins sans douleur.

O. MOULLET

masseur pédicure patenté,
se trouvera à **Bulle, hôtel des Halles**, le jeudi 17 août, dès 9 heures du matin. Soins de tous les maux de pieds, massages, etc. 13734

On demande pour tout de suite une

jeune fille

bien au courant des travaux de ménage. Intérieur catholique. 13726
Adresser offres et conditions à **Mme R. Digier, Landeron** (Neuchâtel).

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 août**, à 16 h. 1/4, à la salle des ventes (maison de justice) : une chiffonnière, 1 commode.

A vendre beau Fourneau-potager

état neuf. Dimensions : 75 haut, 75 large et 80 cm. long. Bas prix.
S'adresser : **Restaurant du Torrent, Vevey**. 3976

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 août**, à 15 h., à son bureau : 3 caisses de thé et 1 banque de magasin. 13732

Vente juridique

(1^{re}s enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra le **samedi 19 août**, à 10 h. 1/4 : 1 auto « Morris » entreeposée au garage de MM. Stucky frères. 13733

bébé plein de vie



si les bébés nourris au Lait Guigoz sont pleins d'entrain et de joie, c'est parce que tous les principes vivants du lait frais restent actifs dans le

Guigoz
lait de la Gruyère en poudre

Ville de Fribourg Myrtilles des Alpes

Mise à l'enquête

Les plans :
a) pour la construction d'une villa, à la Vignettaz, par M. Aloïs Schmid, sur l'art. 3235 — 6ab — Gac, plan folio 66 du cadastre ;
b) pour la transformation du café du Grand-Pont, au Schenberg, sur l'art. 501, plan folio 5 du cadastre, propriété de Mme veuve Hählen,

sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité. 13727
Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions éventuelles jusqu'au **lundi 21 août 1933**, à 12 heures.
Direction de l'Edilité.

Pension Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence, vacances. 141-2

GIVISIEZ (arrêt du train)

Imprimerie Saint-Paul Impressions en tous genres

voici du

FLY-TOX INODOR

sans parfum



que vous utiliserez partout ou une odeur peut incommoder : chambres d'enfants, de malades, salles à manger, cuisines, magasins d'alimentation, etc...
Le FLY-TOX INODOR bien que sans parfum, possède toutes les merveilleuses propriétés du FLY-TOX, car le parfum n'a par lui-même aucun pouvoir insecticide.
LE FLY-TOX INODOR TUE ENCORE MIEUX

Le flacon de 1/4 litre : Fr. 2.75.

En vente dans : PHARMACIES, DROGUERIES, MAGASINS.

Vente en gros : Etablissements Jef S. A., 9, rue du Marché, Genève.

H. Lippacher
chirurgien-dentiste
ABSENT
pendant le mois d'août

MYRTILLES DE MONTAGNE

5 kg. 3.35; 10 kg. 6.50, port dû contre remboursement.
Pedrioli, Export, Bellinzona. 1208-4

A louer, tout de suite, Péroilles, 6, 4me étage.

joli Appartement

soigné, de 3 pièces, occupé par Mlles Jambé. S'y adresser. 12616

A Louer

appartements 4 chambres et 6 chambres, confort moderne, bien ensoleillés. S'adr. : L. Baudère, Garage de Péroilles, Fribourg. 13712

Profitez du prix exceptionnel d'un **Appartement**

de 4 pièces, salle de bain. Entrée à convenir. Soleil et confort. S'adresser sous chiffres P 13698 F, à Publicitas, Fribourg.

Vous avez les pieds douloureux, prenez **Bytasan**. Les comprimés **Bytasan** rendent l'eau effervescente et développent de l'acide carbonique qui fortifie les pieds, et fait disparaître brûlures, enflures, fatigue, etc. 8809 Choisissez le bain de pieds qu'il vous faut. **Bytasan-Or** (réchauffant) pour pieds froids, endoloris et fatigués. **Bytasan-Argent** (rafraichissant) pour pieds très chauds, enflés, brûlants et fatigués.



BYTASAN
En boîtes de 3 bains de pieds : Fr. 1.20. — En boîtes de 12 bains de pieds : Fr. 3.80. Se vend en pharmacie et droguerie E. Ineichen, lab. chimique, Zurich, 2.

GROSSESSES
Ceintures spéciales, en réclame, dep. Fr. 12.50. Bas à varices avec ou sans caoutchouc, depuis Fr. 5.50. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Motos

350 cm³ Condor, parfait état de marche, permis et assurances payés pr 1933, ainsi qu'une Allegro 350 cm³ toute révisée. S'adr. : Neuveville, 79, Fribourg. 13720

A LOUER

bel appartement de 5 pièces, chambre de bain, balcon, etc., etc. Belle vue sur les Alpes. — Au café des Postes, rue du Tir, Fribourg. 12994

Grande famille, avec main-d'œuvre, cherche à louer grand

Domaine

prendrait évent. place de maître-domestique. Bons certificats. S'adr. sous P 40858 F, à Publicitas, Fribourg.

M. Dr **Bern, Müller**
absent

Jusqu'au 1er septembre.

Quelle personne

fortunée aiderait financièrement mère de famille (agriculteur) à se soigner, afin de guérir une grave maladie? S'adresser par écrit s. chiffres P 13724 F, à Publicitas, Fribourg.

Bonne à tout faire

sachant coudre et raccommoder, est demandée par famille suisse romande, pour tous les travaux de ménage. Age jusqu'à 26 ans. 51244 Faire offres détaillées s. chiffres OF 1705 Z au Orell Füssli-Annonce, Zurich, Zürcherhof.

A VENDRE

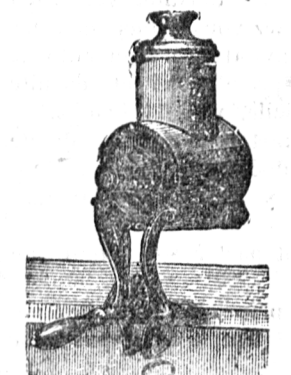
un bon **chien de chasse**

courant, Agé de 6 ans, bon lanceur et suiveur, chez **Jos. DAFFLON**, Marsens. 7441

DENTISTE
Dr Max BULLET
absent

BOX A LOUER

pr le 15 septembre évent. plus vite. 13721 S'adr. : Cremo S. A., Tour Henri, 8.



Râpes à fromage

depuis Fr. 3.—

E. WASSMER, S. A. FRIBOURG

Docteur Perrier
Péroilles, 11,
2me étage
DE RETOUR

Docteur E. BISE

spécialiste pour les maladies de la peau, cuir chevelu — voies urinaires — varices.

de retour
Péroilles, 9, r.-de-chaussée

On engagerait **COURTIERS** pour placement revue à assurance. Débutants seraient mis au courant. Offres détaillées avec références sous chiffres R 8535 X, Publicitas, GENEVE.

ON DEMANDE un fermier

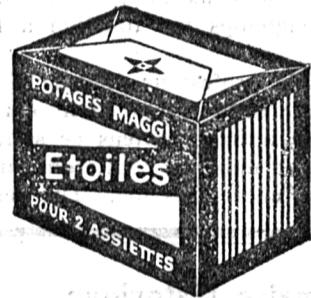
pour un domaine de 47 poses. Entrée au 22 février 1934. 13685 S'adr. à M. P. Débleux, syndic, à Châttonnaye.

Vous pouvez faire

6 différents Potages aux pâtes

n'exigeant que 10 minutes de cuisson et ne coûtant que 10 cts le bloc, avec les Potages Maggi aux pâtes : Vermicelles, Mignonnettes, Melon, Petites pâtes, Pâtes aux tomates, Etoiles.

Les Potages Maggi aux pâtes sont d'excellentes „soupes d'été", parce qu'ils stimulent l'appétit, sont faciles à digérer et conviennent à tous les estomacs.



Potages MAGGI aux pâtes

le paquet de 5 blocs 50 cts
2 assiettes (un bloc) 10 cts

CABINETS DENTAIRES G. FAVEZ
FRIBOURG et PAYERNE

seront fermés en août

Dr J. PILLER
conseiller d'Etat

Le Fédéralisme suisse

Prix de vente Fr. 1.—

En vente aux

LIBRAIRIES ST-PAUL
FRIBOURG



Il ne voulait pas lire le journal si longtemps, mais...

la vue d'un chalet le fait penser au fromage « CHALET ». Il est si savoureux, nourrissant et avantageux. Un fromage CHALET pour les dix-heures, au dessert et le soir; entre les repas et surtout comme provision de route; c'est ce qu'il y a de mieux!

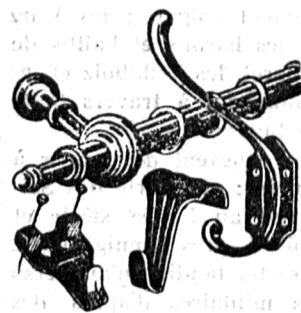
Chalet Tilsit : pour le repas du soir. Chalet fines herbes : pour changer. Chalet EMMENTAL : pour les collations et les courses. Chalet Crème : au dessert.



FROMAGE ALPINA, S. A., BERTHOUD

Magasin

Pour commerce de comestibles (gibier, poisson, volaille), nous cherchons magasin sur bon passage. Offres sous chiffres C 21886 U, à Publicitas, Berne.



Garnitures de rideaux

Tringles de brise-bises. Crochets à chapeaux. Crochets X

E. Wassmer S. A. FRIBOURG.

ORCHESTRE

4. évent. seulem. 3 hommes, **cherchent engagement** pour la bénédiction du 10 septembre et du 8 octobre, à prix modéré. 40859 F Offres écrites à Jean Beyeler, Lehn, Planfayon.

Abricots du Valais

Franco colis, à stériliser, 5 kg. Fr. 6.—; 10 kg. 11.—; 20 kg. 21.—. Gros fruits, 5 kg. 5.—; 10 kg. 9.—; 20 kg. 17.—. Pour confitures, 5 kg. 4.50; 10 kg. 8.—; 20 kg. 15.—. Dondainaz, Charraz. 701-7

A VENDRE

immeuble de bon rapport, de 3 appartements et magasin. Quartier du Bourg. Agences s'abstenir. Prix très intéressant. S'adresser : Case postale 225, Fribourg. 13295

FIANCÉS



Achetez vos alliances à la Maison spéciale **H. VOLLECHARD-EGGER** Pont-Muré, 155 Grand choix alliances or sans soudures, contrôlé, gratuitement tout de suite, déjà dep. Fr. 12., gravées.

Articles à stériliser

Nouveaux prix réduits.



E. Wassmer S. A. FRIBOURG.

BRIQUETTES - COKES - HOUILLES - BOIS MAZOUT

Menoud & Sieber

RUE DU TEMPLE, 1 Téléphone 3.66

Faites vos provisions dès maintenant, c'est le moment le plus favorable.